

## Quelques recommandations pour construire un enseignement hybride en philosophie

Les modalités les plus fréquentes d'enseignement hybride adoptées dans les établissements sont les suivantes :

- Chaque classe est divisée en deux demi-groupes. Chaque groupe vient au lycée : la moitié de la semaine ou une semaine sur deux.
- Chaque classe reste entière et est présente : la moitié de la semaine ou une semaine sur deux.

Dans les deux cas de figure, il est important de prévoir, si possible en concertation avec l'équipe pédagogique ou le professeur principal de la classe concernée, une organisation globale du travail pour chaque classe ou groupe. L'enjeu de cette planification est de parvenir à une bonne articulation du travail en classe avec celui réalisé à distance par les élèves.

Deux difficultés se posent : **comment faire en sorte que la division du nombre d'heures en présence, pour les élèves, ne diminue pas d'autant l'enseignement qu'ils reçoivent ?** Mais aussi : **comment ne pas multiplier par deux la charge de travail des professeurs, ni celle des élèves, du fait de la mise en place d'un temps de travail à distance ?**

Dans cette perspective, il est souhaitable d'être attentif aux points suivants :

- 1) Pour faciliter votre travail, ainsi que celui de vos élèves, vous pouvez envisager de **constituer un emploi du temps hebdomadaire** qui permette de prévoir une organisation du travail pour l'ensemble de la classe. Il conviendrait alors de **préciser clairement, pour chaque session, le type de travail envisagé** (cours « classique », dont les modalités sont très diverses, classe inversée, mise en activité des élèves, etc ...), mais aussi de parvenir à articuler chaque session aux autres.
- 2) **Il faut faire attention à ne pas accroître démesurément la charge de travail de l'élève.** Cela suppose de distinguer clairement entre le temps de travail à la maison (qui doit être à peu près équivalent, en termes quantitatifs, à ce qui est demandé aux élèves en temps « ordinaire » – c'est-à-dire hors crise sanitaire) et le temps de travail à distance (celui qui correspond à l'emploi du temps hebdomadaire de l'élève dans la discipline concernée). Il faut donc parvenir à **explicitier les visées de chaque temps de travail « à distance »** : réalisation d'un exercice, développement d'une partie du cours, clarification d'une distinction conceptuelle, explication d'un texte, construction d'une argumentation, confrontation entre plusieurs textes, etc ...

- 3) Il est important de toujours **accompagner les élèves dans l'appropriation des contenus de cours**. On évitera donc de distribuer aux élèves un polycopié « brut » du cours ; si on veut les faire travailler, en autonomie, sur un cours écrit, **il est plus judicieux de les faire travailler sur un passage bien défini du cours, et surtout, d'accompagner cette lecture de questions ou d'exercices (à réaliser par écrit ou sous forme de petit exposé oral)**. Evitez de leur donner un cours complètement rédigé de plusieurs pages : mieux vaut le scinder en chapitres distincts, non entièrement rédigés, mais contenant des idées-forces, des passages à compléter éventuellement par les élèves, etc ... On peut également **envisager de faire travailler les élèves à partir d'une capsule audio ou vidéo, à condition encore, de les guider dans cette tâche** avec : des questions, des exercices, un guide de lecture ou d'écoute, etc ... Veillez à ne pas prévoir des supports audio ou vidéo trop longs (durée maximale préconisée : de cinq à dix minutes par capsule) : mieux vaut scinder une leçon en plusieurs capsules. De même, si vous utilisez un document type Powerpoint, dix diapositives suffisent amplement (si l'on considère qu'une diapositive contient au maximum deux à trois idées).
- Si un des enjeux de l'année de terminale est de permettre à l'élève d'acquérir une plus grande autonomie dans son travail, celle-ci ne peut cependant être décrétée par l'enseignant : **cette autonomie est le fruit d'un processus d'apprentissage**.
- 4) **Le professeur n'a pas nécessairement besoin d'effectuer une correction des questions ou des exercices rédigés par les élèves**, afin de ne pas alourdir démesurément sa charge de travail. Il lui suffit de vérifier que le travail a été fait, soit en regardant rapidement les cahiers lors du retour en classe, soit en posant quelques questions précises aux élèves. En revanche, **il est indispensable qu'il propose, en cours, un corrigé des travaux préparatoires proposés**. En fournissant à ses élèves un corrigé suffisamment explicite, le professeur les entraîne et les prépare à une forme d'auto-évaluation, importante en vue d'acquérir davantage d'autonomie. Le temps déjà très important de correction des travaux doit être consacré en priorité aux exercices préparant à l'examen (c'est-à-dire aux dissertations et aux explications de texte).
- 5) Dans certains établissements, il est possible de faire cours « à distance » grâce à une caméra qui retransmet en direct, au groupe d'élèves absents, le cours du professeur, qui a lieu en présence de l'autre demi-groupe. En ce cas, il convient d'empêcher qu'un tel dispositif ne vienne amplifier la passivité des élèves confortablement installés dans leur canapé ; **il est souhaitable de solliciter leur attention en leur attribuant, par exemple, un rôle pendant le déroulement du cours**. On peut par exemple désigner, parmi eux, quelques élèves chargés de rédiger « en direct » un compte-rendu de la séance, ou de préparer des questions sur celle-ci, voire leur demander de mettre en rapport ce qui vient d'être travaillé avec un texte ou une leçon vus antérieurement.

- 6) Il est important de **veiller à la variété des supports utilisés par les élèves**. Si l'usage des outils numériques s'avère souvent indispensable, on peut également produire à leur intention de courtes capsules audio, ou leur conseiller des documents audio déjà existants (podcasts par exemple). Il convient, évidemment, de **ne pas oublier les supports écrits plus traditionnels** : textes photocopiés, manuels, livres (en particulier pour le travail sur l'œuvre suivie, mais pas seulement). Dans l'enseignement de philosophie de tronc commun comme dans l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature, Philosophie, **la lecture et l'analyse des textes doivent constamment venir nourrir le travail de réflexion mené avec les élèves**.
- 7) Il convient d'autant plus de varier les supports disponibles que les connexions peuvent inopinément être défectueuses. **Prévoir donc une partie significative du travail à faire à partir de support papier**.
- 8) Dans cette perspective, il est encore plus important de rappeler que **le travail sur l'œuvre suivie ne doit pas être repoussé à la fin de l'année scolaire** : la lecture suivie de l'œuvre, au moins dans la voie générale (mais c'est également possible dans la voie technologique) permet de conduire un programme de lecture en lien explicite avec les questions traitées en cours, tout comme il peut constituer un support privilégié pour un travail en autonomie.
- 9) Dans l'impossibilité d'organiser des devoirs surveillés, **il est néanmoins possible de concevoir des devoirs en temps contraint à la maison** : créneaux horaires de 4 heures réservés à l'avance, sujet envoyé par mail ou via l'ENT au début de l'épreuve, ou bien latitude laissée aux élèves qui indiquent sur leur copie l'horaire de début et de fin de leur composition. Ils peuvent également indiquer s'ils ont eu besoin ou non durant leur composition de consulter des contenus et lesquels. Afin d'éviter le recours au copié-collé, les professeurs peuvent **accompagner le sujet de dissertation ou d'explication de texte de consignes de traitement** qui orientent la rédaction et obligent l'élève à se servir de certaines ressources pour rédiger leur devoir. Par exemple, le professeur peut demander aux élèves d'utiliser un corpus limité de textes pour rédiger une dissertation, ou de faire usage de références précises ou bien de distinctions conceptuelles pour rédiger une explication de texte. Il est également possible de **faire préparer aux élèves un devoir à la maison**, par exemple en leur proposant la lecture d'un corpus de textes, ou en leur demandant d'élaborer une problématique et/ ou une argumentation sur un sujet de dissertation. **Dans un deuxième temps**, lorsque les élèves sont présents en classe sur une plage horaire d'une heure (ou de deux heures si cela est envisageable), **ils doivent rédiger leur devoir en entier, à partir du travail préparatoire effectué au préalable**.

### **Voici quelques liens utiles :**

La rubrique « Continuité pédagogique en philosophie » contient de nombreuses ressources, nationales et académiques, sur lesquelles les professeurs peuvent prendre appui :

<https://eduscol.education.fr/2008/continuite-pedagogique-en-philosophie>

Les fiches EDU'Bases publiées sur le site Eduscol comprennent des scénarios pédagogiques et des propositions pour nourrir la réflexion dédiée à la philosophie, par exemple concernant l'usage des outils numériques ou les dispositifs d'hybridations (classes translatées, inversées) :

[https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline\[0\]=Philosophie&p=1](https://edubase.eduscol.education.fr/recherche?discipline[0]=Philosophie&p=1)

Notre site académique propose également des ressources utiles :  
<https://disciplines.ac-toulouse.fr/philosophie/enseigner/ressources-pour-la-continuite-pedagogique-covid-19>

Vous y trouverez en particulier les Pistes pédagogiques pour un enseignement hybride, élaborées par le groupe numérique de philosophie de Toulouse. Trois scénarios sont ainsi proposés de manière détaillée, afin d'aider les professeurs dans la mise en œuvre d'un enseignement hybride en philosophie :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/philosophie/pistes-pedagogiques-pour-un-enseignement-hybride>

Je vous invite également à visiter d'autres sites académiques de philosophie, afin de compléter l'ensemble de ces ressources. En voici une liste non exhaustive :

<https://philosophie.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique105>

<http://philosophie.ac-creteil.fr/>

<http://philosophie.ac-amiens.fr/>

<http://philosophie.discipline.ac-lille.fr/>

La plate-forme Europe, Education, Ecole met en ligne, depuis plusieurs années, un très grand nombre de visioconférences sur les thèmes du programme de terminale : <https://projet-eee.eu/cours-classes-par-themes/>

Il peut être intéressant de faire travailler les élèves sur une partie d'une conférence, en donnant quelques consignes pour faciliter une écoute active : prise de notes (à préparer par écrit ou à transformer en exposé oral) sur une partie séquencée, questions précises sur le contenu de la conférence, travail plus approfondi sur un texte évoqué, etc ...

Enfin, la DANE (Délégation Académique du Numérique pour l'Education) de l'académie de Toulouse présente de nombreux supports pour aider les enseignants de toutes disciplines dans la mise en place d'un enseignement hybride, avec notamment :

- des fiches sur différentes situations d'enseignement hybride : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/dane/alternance-pedagogique>
- des webinaires pour s'approprier les différents outils numériques : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/dane/webinaires>.